



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **lundi 08 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune de RHUIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François GOYARD, maire.

Etaient présents : Jean-François GOYARD, Maire
Xavier BERNARD, Marie-Thérèse PARASKEVAS, Jean Paul FÉLIX Adjoints au Maire

Antoine DAVENE de ROBERVAL, Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER, Virginie FERRET-COURTEL, Caroline HOFFERT, Jennifer LEROUGE conseillers municipaux.

Michel DUCHOSSOY, Thierry SEUTIN étaient absents,
Mme Caroline HOFFERT est arrivée à 19h30

M Jean Paul FÉLIX, est *désigné* secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

**POUR APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023
DE LA COMMUNE**

Monsieur Bernard, 1^{er} adjoint chargé des finances de la commune présente au Conseil Municipal la situation financière de l'année 2023 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif de la commune pour 2023 et les décisions modificatives prises pour ce budget,

Vu le compte administratif 2023 de la commune de RHUIS,

Vu le compte de Gestion pour 2023 présenté par le Trésorier de Senlis,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice de 2023;

Monsieur GOYARD sort et Madame Marie-Thérèse PARASKEVAS, plus âgée des conseillers procède au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et **APPROUVE** à l'unanimité le Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes et le Compte de Gestion 2023.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

09 voix « pour »
0 voix « contre »
0 voix « abstention »

Transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le :
Mis en ligne le :

